FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 15 février. — Une dépression persiste sur le nord-est de l'Europe (Memel 751 mm.); une autre s'est avancée entre l'Islande et l'Ecosse (Lerwick 752 mm.). La pression a augmenté sur nos régions; elle atteint 778 mm. à Strasbourg et à Biarritz, 775 à Nantes.

Des pluies sont tombées sur l'ouest et le nord de l'Europe; en France, on en signale dans le nord et le centre; elles ont été généralement faibles.

La température a baissé dans le nord; elle a monté dans le sud où elle est encore inférieure à la normale. Le thermomètre marquait à 7 heures — 1° à Paris, 0° à Strasbourg, Biarritz, Marseille, 1° à Clermont-Ferrand, 2° à Nantes, Lyon, 5° à Rochefort, 6° à Calais, 7° à Brest, Perpignan, 9° au cap Ferrat.

En France, le temps va rester nuageux, brumeux et frais dans le sud; quelques pluies sont probables dans le nord avec température supérieure à la normale.

A Paris, brouillard; temps nuageux; au Parc-Saint-Maur, la température moyenne, 4°6, a été supérieure de 1° à la normale (3°6). Depuis hier midi, température : max. 10°, min. — 2°. Pression barométrique à 7 heures du matin : 778 mm. 3, en baisse à 10 heures.

Les menées communistes. — Les vérifications auxquelles a procédé M. Jousselin, juge d'instruction, semblent avoir établi que le montant des chèques signés par Zalewski et encaissés à l'« American Express Bank » atteint la somme de 200,000 francs; ces chèques ont été touchés, soit par Zalewski lui-même, soit par les inculpés arrêtés ces temps derniers, soit par d'autres communistes que l'on recherche. M. Doyen, expert comptable, a été chargé par le juge de dresser un rapport.

Le magistrat instructeur a fait procéder à une enquête chez M. Goldenberg, 39, boulevard de Port-Royal, où Zalewski resta huit jours avant de partir pour Nice.

M. Jousselin interrogera aujourd'hui l'inculpé Clovis Mignot, en présence de ses avocats, Mes de Moro-Giafferri et Albert Kahn.

La police spéciale de Brest a arrêté en gare un nommé John Minkin, venant de Lorient. Cet individu, né à Vladicaucase, et se disant marin de commerce, était porteur de deux passeports, l'un émanant des autorités américaines, l'autre du représentant du gouvernement des Soviets en Australie.

Les onze inculpés de l'affaire de propagande communiste et antimilitariste arrêtés à Marseille ont été mis au régime des détenus politiques, à la demande de leurs avocats.

Suicide. — Un jeune homme de vingt ans, M. Clément Liberfield, appartenant à une honorable famille parisienne, allait occuper, il y a un an, un emploi dans une banque du Maroc.

Intelligent et actif, il se créa de nombreuses relations dans le monde officiel, ce qui lui donna l'idée de commanditer de très grosses entreprises dans l'empire chérifien. Il fit part de ses projets à deux de ses amis, MM. Gombaut et Grégoire, qui occupaient au Maroc d'importantes situations. Il leur persuada qu'avec leur aide, il trouverait facilement des capitaux à Paris, et récemment, tous trois descendaient dans un hôtel de la rue François-Ier. Dès leur arrivée, MM. Gombaut et Grégoire demandèrent à leur ami de les mettre en relations avec sa famille. M. Liberfield retardait de jour en jour la présentation, et paraissait de plus en plus soucieux.

Jeudi matin, M. Grégoire pénétra dans la chambre de son ami, qui n'avait pas fermé sa porte, et constata qu'il s'était empoisonné.

En fouillant dans les papiers de M. Liberfield, on trouva l'adresse de son frère. Celui-ci apprit avec étonnement la présence à Paris du jeune Clément. Il vint le chercher dans son automobile, et l'emmena chez lui. Malgré les soins donnés par divers praticiens, le malade expirait hier.

Mystérieux noyé. — Marié depuis cinq mois, M. Ferdinand Pearron, garçon boucher, prenait tous les soirs, à la gare du Nord, accompagné de sa femme, travaillant aussi à Paris, le train qui les ramenait à Soisy-sous-Montmorency. Le 10 janvier, Mme Pearron attendit en vain son mari, et rentra seule au domicile de ses parents, avenue Savignaud, 8, où habitaient les jeunes mariés.

Le garçon boucher n'y devait plus reparaître. Le 4 février, les journaux annonçaient que le cadavre entièrement nu d'un homme avait été repêché dans la Seine, à Argenteuil. Mme Pearron et le père du disparu se rendirent dans cette localité. Ils crurent reconnaître le garçon boucher à certaines cicatrices qu'il portait derrière l'épaule droite et au ventre.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Soisy-sous-Montmorency.

Or, hier, on a trouvé, dans les poches d'un cadavre retiré de l'Oise, en face de l'usine à gaz de Pontoise, des papiers au nom de Ferdinand Pearron. La famille a constaté, à l'hôpital de Pontoise, que le corps portait les mêmes cicatrices que le noyé d'Argenteuil. Elle reconnut aussi que les vêtements et les objets recueillis en même temps que les papiers appartenaient bien au garçon boucher. Dans les poches, se trouvait également une forte somme d'argent. Le parquet a prescrit l'autopsie, qui sera pratiquée par le docteur Derome.

Il reste maintenant à établir l'identité du noyé d'Argenteuil, inhumé à Soisy-sous-Montmorency.

Une hôtelière assassinée à Rouen. — Une tenancière d'un hôtel meublé, 28, rue des Hôtels, à Rouen, Mme Migeon, a été assassinée chez elle. Elle avait été frappée à la tête. Une importante somme d'argent a disparu.

Une mère se suicide avec son enfant. — A la suite d'une scène violente avec son mari, une habitante de Dorignies-lès-Douai, Mme Mulot, a quitté son domicile, en emportant son bébé, âgé de quinze mois. Après avoir attaché l'enfant sur sa poitrine, Mme Mulot s'est jetée dans le canal, où les cadavres ont été retrouvés.

Une famille empoisonnée. — A Nédroma, près d'Oran, un quintuple empoisonnement s'est produit, dans les circonstances suivantes. La famille Bou Hadjar, composée du père, de la mère et de trois enfants, habitait une maison isolée, à cinq kilomètres du village. Le ménage cherchait à réduire ses dépenses en mélangeant à la nourriture des racines et des plantes sauvages. Samedi soir, avant le repas, le père réduisit en poudre une forte quantité de racines, la mélangea avec de la farine de blé et en fit du « couscous », que la famille consomma.

Le lendemain, un voisin, s'étant rendu chez les Bou Hadjar, trouva les membres de la famille tellement intoxiqués que, malgré tous les soins qui leur furent prodigués, le père, la mère et les trois enfants ne tardèrent pas à succomber.

INFORMATIONS DIVERSES

Hommage des écoliers au « Soldat inconnu »

M. d'Andigné a pris, au Conseil municipal, l'initiative d'une proposition tenant à faire fleurir chaque jour la tombe du « Soldat inconnu » par les soins des élèves des écoles de la ville de Paris.

En déposant à l'Arc de Triomphe les restes sacrés du Soldat inconnu, dit M. d'Andigné, la France a voulu perpétuer et glorifier la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour sa défense. Les morts invisibles ne sont jamais absents de notre vie, puisque leur sacrifice a été la condition même de notre indépendance... Il faut que cette solidarité qui nous unit à eux soit comprise par tous les Français et particulièrement par la jeunesse de nos écoles, par les enfants qui, étant les fils des vainqueurs, doivent assurer les lendemains de la victoire. Nous savons que notre dévoué personnel enseignant ne manque pas de leur exposer ces vérités, mais nous voudrions que cet enseignement, d'une si haute portée morale et patriotique, fût illustré, en quelque sorte par une manifestation visible.

C'est à la 4e commission du Conseil municipal et à l'administration qu'il appartiendra de déterminer les conditions dans lesquelles il sera possible de réaliser le vœu de M. d'Andigné et de ses collègues.

L'adoption des villes dévastées

Le docteur Flaissières, sénateur, maire de Marseille, a reçu la visite de l'archiprêtre d'Arras, envoyé par M. Victor Leroy, maire de cette ville, pour renseigner la population marseillaise sur les travaux de reconstruction de sa filleule et sur les concours qui lui sont encore nécessaires et pour lui annoncer que la municipalité d'Arras invitera la municipalité de Marseille à une cérémonie d'inauguration qui aura lieu en juin prochain.

Le maire a assuré l'envoyé d'Arras que Marseille n'oubliait pas sa filleule, qui a encore tant de ruines à réparer, tant de misères à secourir; il lui a promis que la municipalité marseillaise répondrait à l'invitation du maire d'Arras pour l'inauguration projetée et que la population de Marseille entendra le nouvel appel qui lui est adressé.

Au Jardin des Plantes

La ménagerie du Jardin des Plantes, qui avait subi de nombreuses vicissitudes pendant la guerre et dont bon nombre d'animaux étaient morts ou avaient été abattus, faute d'aliments, vient de s'enrichir de plusieurs sujets de toute beauté. M. Maurice Long, gouverneur général de l'Indochine, vient de faire don au Muséum de quatre panthères, d'une tigresse et de trois couples de cerfs magnifiques.

La ménagerie du Muséum est ainsi en partie repeuplée. M. Mangin, membre de l'Institut et directeur du Muséum d'histoire naturelle, en nous faisant part de cette nouvelle, qui intéressera les Parisiens, nous a dit que les animaux, arrivés un peu fatigués, sont actuellement reposés et occupent leurs logis définitifs au Jardin des Plantes.

L'exposition nationale de la maternité et de l'enfance

Le Jardin d'acclimatation sera, cet été, du 15 juin au 25 juillet, transformé en un véritable « Paradis des enfants et des mères ». Sous le patronage du ministre de l'hygiène sociale, et au profit des œuvres de natalité, l'exposition nationale répandue sur les 100,000 mètres carrés du jardin y rassemblera tous les jeux, tous les jouets et les attractions les plus diverses, ainsi que toutes les œuvres sociales touchant à la maternité et à l'enfance.

Des expositions d'art, des galas littéraires et musicaux ininterrompus, un théâtre d'enfants, etc., rien n'y manquera.

Tous les produits se rapportant à la mère et à l'enfant : jouets, aliments, costumes, ameublement, chaussures, coiffures, etc., y occuperont une grande place.

Aussi industriels et commerçants se hâtent-ils de retenir leurs stands, boulevard de la Madeleine, 4, au commissariat général. Cette exposition nationale sera le *great event* de l'année : Tout Paris y courra!

PETITES NOUVELLES

— Me Guilhermet, avocat à la cour d'appel de Paris, a été nommé avocat du ministère du travail.

— L'Œuvre nouvelle des crèches parisiennes organise au profit de ses crèches un thé dansant qui aura lieu le dimanche 20 février, de 3 heures à 7 heures, au Palais Chinois, rue Saint-Didier, 58. On trouvera des billets chez Mme Paul Thorel, présidente de l'œuvre, rue de Rivoli, 244, et au Palais Chinois, le dimanche 20 février. Le prix du billet est de 20 francs.

— L'Œuvre des combattants sans famille, rue Lafayette, 37, est transférée bastion 55, boulevard Lannes. — Tél. : Passy 59-18.

— Après-demain jeudi seront mis en circulation les jetons d'autobus depuis si longtemps annoncés.

— L'Association des étudiants de Paris a reçu, hier après-midi, en son hôtel de la rue de la Bûcherie, la délégation des étudiants yougo-slaves, conduite par M. Schrepel, reçue la veille à l'Hôtel de Ville.

— Pour répondre à l'appel que M. Paisant, sous-secrétaire d'Etat, a adressé aux établissements de luxe, *le Grand Teddy* s'imposant de lourds sacrifices, vient d'innover les dîners à 20 francs avec musique. On danse après dîner, rue Caumartin, 24. Téléphone : Central 52-42.

— Au palais de justice de Lyon, salle des Pas-Perdus, l'ordre des avocats a inauguré hier une stèle en l'honneur des dix-huit avocats, avoués et magistrats, et des trente clercs du ressort de Lyon morts au champ d'honneur. Des discours ont été prononcés par le bâtonnier Laugier, le premier président Meynieux, le général gouverneur Marjoulat et M. Herriot, maire de Lyon.

— A l'heure où le pangermanisme redouble d'activité, il faut lire le remarquable ouvrage du professeur Nippold, président de la cour suprême de justice de la Sarre, que publie Payot, sous le titre *le Chauvinisme allemand*, précédé d'une saisissante préface due à la plume si autorisée d'Albert Milhaud.

NÉCROLOGIE

Obsèques de M. Anselme Rousseau

Les obsèques de notre regretté collaborateur Anselme Rousseau ont été célébrées hier après-midi, en présence des nombreux amis et confrères du défunt qui avaient tenu à lui rendre un dernier et suprême hommage.

L'assistance s'est réunie à trois heures au domicile mortuaire, boulevard de Clichy, 8. Parmi les personnalités présentes, on remarquait le capitaine de frégate Lorin et le mécanicien-chef Masméjean, qui représentaient M. Guist'hau, ainsi que plusieurs officiers du ministère de la marine; MM. Charles Chaumet, ancien ministre, président de la Ligue maritime française, et Rondet-Saint, secrétaire général; MM. Brindeau, sénateur, président du syndicat de la presse maritime, et Paul Cloarec, ancien député, vice-président; une délégation d'officiers du gouvernement militaire de Paris, le défunt étant officier de la Légion d'honneur; le vice-amiral Schwerer; MM. Paul Guichard, directeur de la police municipale; Ignace, député de la Seine; Bouju, préfet du Puy-de-Dôme; Ardouin-Dumazet; le général de Lacroix; M. Louis Mill, président du conseil de surveillance du *Temps*, les membres du conseil, le personnel de la rédaction et de l'administration du *Temps*, etc.

Le cortège s'est formé pour gagner la gare d'Austerlitz, le corps devant être transporté à Jarnac, où auront lieu la cérémonie religieuse et l'inhumation. De magnifiques couronnes ornaient le char funèbre.

Dans la cour de la gare, des discours ont été prononcés au nom du *Temps* par M. Louis Mill, qui remplaçait notre directeur, M. Emile-Adrien Hébrard, actuellement souffrant, et au nom du syndicat de la presse maritime, par M. Paul Cloarec.

— Une messe de bout de l'an sera célébrée pour le repos de l'âme de M. Albert Petit, président honoraire à la Cour des comptes, le jeudi 17 février, à 11 heures précises, en l'église Saint-Philippe du Roule (chapelle de la Sainte-Vierge).

— On annonce la mort, à Moissac, du docteur Paulin Dupuy, ancien député de Tarn-et-Garonne, chevalier de la Légion d'honneur. Il était âgé de soixante-quinze ans.

— Nous apprenons la mort de M. Adolphe Pinto, décédé en son domicile à Paris, avenue de Malakoff, 104, le 14 février 1921. Ses obsèques auront lieu le jeudi 17 du courant, à 11 heures, en l'église de l'Etoile, avenue de la Grande-Armée, 54. On se réunira à la maison mortuaire, à 10 h. 1/2. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu. Après le service religieux, le corps sera déposé dans les caveaux de l'église.

— Nous apprenons la mort de M. Jean Guérin, décédé le 8 février 1921, à l'âge de 57 ans. De la part de Mme Jean Guérin, de M. Jean-André Guérin, de Mlle Odette Guérin. Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer que M. Ernest Guébin, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris. Les obsèques auront lieu le mercredi 16 février, à 10 heures et demie précises, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, où l'on se réunira. Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons avec regret la mort de Mme J. Trouard Riolle, née Louise Boussac, dont les obsèques auront lieu à Paris le mercredi 16 du courant, à 11 heures précises, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.

— Les obsèques de Mme Edouard Montès auront lieu demain mercredi, à 10 heures et demie, en l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet (Seine-et-Oise), où l'on se réunira. (Départ gare Saint-Lazare, 9 h. 11.)

TRIBUNAUX

Chez les secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence. — L'Association amicale des secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence des avocats a tenu hier son assemblée annuelle sous la présidence du bâtonnier Me Mennesson.

M. Alexandre Millerand, président de la République et membre de cette association, assistait à la réunion.

Après lecture du rapport de M. Adolphe Lacan, secrétaire général, et de l'hommage que se proposait de rendre aux membres de l'association morts pour la France le bâtonnier Bourdillon, récemment décédé, l'assemblée a nommé président de l'association M. Raymond Poincaré.

De la coupe aux lèvres. — Chercher un logement et ne pas en trouver, c'est là ce qui trop souvent arrive aujourd'hui, mais avoir résolu le difficile problème d'en découvrir un, d'être tombé d'accord avec le propriétaire sur la durée du bail, le prix de location, des réparations qui sont à faire et puis, au tout dernier moment, se trouver seul à vouloir signer le contrat dont on attend l'entrée en jouissance, voilà qui devient particulièrement cruel et décourageant. Cette chose décevante et triste advint, en décembre 1918, à M. C... qui, à force de pas, de démarches, de pourparlers, de deniers à Dieu savamment distribués, avait fini par rencontrer dans un immeuble de l'avenue Victor-Hugo l'appartement qui convenait à ses goûts et aux exigences de sa famille. On était tombé rapidement d'accord de part et d'autre sur le montant du loyer, — 12,000 francs par an — et la durée du bail. L'état des lieux avait été dressé. Quant au bail, il avait été rédigé sur papier timbré par le propriétaire et rendez-vous avait été pris pour l'échange des signatures. Mais ce jour-là le propriétaire n'était pas venu. Il s'était excusé, prétextant un malaise, puis, après avoir usé d'autres faux-fuyants, il en était venu à déclarer tout net, et sans fournir argument, qu'il ne signerait pas. Et M. C... se trouva dans l'obligation douloureuse de se remettre en campagne.

Il assignait, hier, le propriétaire en question, M. H..., devant la 5e chambre du tribunal civil, lui réclamant 25,000 francs à titre de dommages-intérêts, et le tribunal, que présidait M. Mangin-Bocquet, a accueilli sa requête, mais en ramenant à 20,000 francs la somme que M. H... devra lui verser pour l'indemniser de ses déboires et de ses soucis, en un mot du préjudice matériel et moral dont il avait souffert. Me Fernand Izouard avait soutenu sa demande que Me Jean-Charles avait combattue au nom de M. H...

Condamnation à mort d'un pilleur de gares. — Trois jeunes vauriens, Rabald, Fournier et Pichounet, s'étaient introduits, le 31 août dernier, vers 11 heures du soir, dans la gare de Saint-Ouen-les-Docks, et ils s'employaient de leur mieux à piller un wagon de marchandises quand survinrent, faisant leur ronde habituelle, des agents de la compagnie. Nos trois vauriens prirent alors la fuite mais en tirant sur les agents plusieurs coups de revolver qui fort heureusement n'atteignirent personne. Arrêtés quelques jours plus tard, ils comparaissaient, hier, devant la cour d'assises de la Seine sous la double accusation de vol qualifié et de tentative d'homicide volontaire. Le jury leur fut particulièrement sévère. Rabald, en effet, que Me Doublet avait défendu, a été condamné à la peine de mort, et les deux autres, Fournier et Pichounet qu'avaient assistés Mes Bordier et Raymond Hubert, ont été condamnés chacun à huit ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

ART ET CURIOSITÉ

Exposition d'art français en Rhénanie

Une exposition de l'art français doit avoir lieu cette année en Rhénanie, sous le patronage du haut-commissaire de la République dans les provinces du Rhin.

Cette exposition comprend toutes les formes de l'art français contemporain. A la peinture, la statuaire, les arts appliqués, la musique, la danse et le théâtre viendront s'ajouter une section du livre particulièrement importante et une section de l'art du costume.

Une exposition d'art sportif au Salon

Sur la demande de M. Robert Guillou, président de la Palette française, une exposition d'art sportif aura lieu au prochain Salon des artistes français. Cette exposition est indépendante du Salon, et le soin de l'organiser et de déterminer les œuvres qui pourront y figurer a été confié à une commission spéciale où figureront des membres de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts et de la Société du Salon d'automne.

L'exposition comprendra des œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et d'art appliqué.

L'exposition d'art polonais

Les services de propagande polonaise à l'étranger viennent de terminer les préparatifs de l'exposition d'art polonais, qui aura lieu à Paris, vers la fin du mois. Plus de 300 toiles, des meilleurs peintres polonais, ont été choisies pour cette exposition, qui facilitera ainsi le rapprochement des deux nations sur le terrain artistique.

AUTOMOBILISME

La semaine de Monaco

Nous apprenons que le « Sport automobile et vélocipédique » de Monaco organise pour la seconde semaine du mois de mars prochain une suite de manifestations qui comporteront des courses de côte, des épreuves de démarrage, de souplesse et d'arrêt, et le concours traditionnel d'élégance automobile de l'International Sporting Club de Monaco, qui retrouvera certainement son succès.

Des prix importants récompenseront les vainqueurs des différentes épreuves et une exposition, groupant tous les concurrents, terminera cette manifestation.

Après le concours du mont Revard

Le conseil d'administration du Touring-Club de France a décidé de remettre à l'ingénieur français, M. Kegresse, un diplôme d'honneur commémorant la date des sensationnelles expériences qu'il réalisa la semaine dernière au mont Revard, avec l'automobile Citroën-Hinstin, montée sur chenilles en caoutchouc.

La nouvelle 10 HP Renault

A propos de la nouvelle voiture 10 ch. Renault, dont nous avons signalé l'apparition, et pour répondre à des demandes, nous pouvons indiquer que les usines Renault vendent naturellement le châssis de cette nouvelle 10 ch., mais également des voitures toutes carrossées en torpédo 4 places, en coupé de ville et en conduite intérieure à 2 ou 3 places.

La 10 ch. Renault est la voiture du docteur et de l'homme d'affaires. Economique avec sa mise en marche électrique, elle est très pratique pour qui veut conduire soi-même.

THÉATRES

Nouveau-Théâtre

Un « nouveau théâtre » vient d'ouvrir ses portes : ou plutôt c'est l'ancien théâtre Grévin, qui, sous un autre nom, rouvre les siennes. Son premier spectacle a vivement réussi.

Après un prologue de M. Willette et une fantaisie de M. Lachaze, *Pierrot ministre*, on a donné un mimodrame de M. Alfred Mortier, le poète de *Sylla*, et plus récemment l'auteur de *Galatée*. Deux marins, Tom et Jim, convoitent miss Betsy, la fille du cabaretier Jeffries, qui la donnera au plus riche. Un riche marchand entre dans l'auberge. Tom l'assassine, le dépouille; et pour se débarrasser de Jim et afin qu'on l'arrête, il glisse des pièces d'or dans son manteau. Mais lorsque le juge reconstitue le meurtre avec Jim et un autre marchand, Tom, épouvanté, avoue son crime. M. Séverin personnifie Tom avec une netteté et une sobriété qui font de lui un mime hors ligne. Mlle Jasmin lui donne la réplique — si on peut dire ainsi pour une pantomime — avec adresse et intelligence. L'action est accompagnée d'une musique fidèlement appropriée dont le compositeur est M. Jean Nougués.

Le spectacle est complété par une jolie et spirituelle comédie de M. Gabriel Nigond. Sophie Arnould, la fameuse comédienne, s'est réfugiée, après la Révolution, à la campagne. Elle rêve aux beaux jours d'autrefois, à d'Orval, qu'elle a particulièrement aimé : et voici d'Orval. Ils évoquent le passé et tous deux sentent des larmes leur venir aux yeux devant le portrait de leur fils, soldat à l'armée du Rhin. Mlle Blanche Toutain et M. Beaulieu ont fait valoir avec art les agréables vers du poète.

Le directeur du Nouveau-Théâtre est M. Irénée Maugel, qui s'était voué, jusqu'ici, au théâtre de verdure du Pré-Catelan. Là où il est maintenant, il eut pour prédécesseur M. Gustave Quinson, qui s'élança ensuite vers les destinées que l'on sait. — *Adolphe Aderer.*

Le bal tricolore de l'Opéra

C'est ce soir que sera donné à l'Opéra, à 10 h. 1/2 précises, le festival-gala de bienfaisance organisé par la Maison des journalistes.

Le président de la République, les présidents du Sénat, de la Chambre et du conseil des ministres, les ministres, les maréchaux Joffre, Foch et Pétain, et les représentants des pouvoirs civils et militaires honoreront cette soirée de leur présence.

Le programme se déroulera sur la scène, dans le foyer et l'escalier d'honneur; il comporte une partie dramatique et lyrique à laquelle Mmes Sarah Bernhardt, Bréval, Roch, Silvain, Lucie Brille, Guintini, Lubin, MM. Noté et Albers prêtent leur gracieux concours. Musique, tambours et clairons de la garde républicaine et du 104e de ligne, dirigés par MM. G. Balay et Girardon.

A 11 heures, dans l'escalier d'honneur, les couloirs, dans la salle et sur la scène, cortège des gloires militaires de la France, organisé par les élèves de Saint-Cyr, et défilé des Poilus de 1914. Toutes les armes seront représentées.

Le programme, vendu par les vedettes des théâtres de Paris, contient des autographes inédits des maréchaux de France.

A minuit, sur la scène, dans la salle et dans le foyer, grand bal. Cinq orchestres sous la direction de MM. A. Bose, P. Fauchey et Calvette. Buffet et soupers assis et debout. Ni masques ni déguisement. Habit et toilette de soirée rigoureusement obligatoires.

Ouverture des portes à 9 heures et demie. Les titulaires des loges entreront seuls par la rotonde des abonnés. Tous les autres coupons doivent être présentés à la façade principale.

— Ce soir :

Au Théâtre des Champs-Elysées, à 8 heures 1/2 précises, répétition générale à bureaux ouverts des ballets suédois de M. Rolf de Maré. Au programme : *le Tombeau de Couperin, la Botte à joujoux*, d'André Hellé, musique de Claude Debussy (première représentation à ce théâtre); *El Greco, les Vierges folles.*

A la Gaîté-Lyrique, à 8 heures 15 précises, première représentation de *Nelly*, opérette en trois actes, de MM. Jacques Bousquet et Henry Falk, musique de M. Marcel Lattes.

A la Comédie-Française, à 8 heures (abonnement), *les Fresnay* (MM. Brunot, Monteaux, Dufresne; Mmes de Chauveron, Nizan), et *Francillon* (MM. de Féraudy, Raphaël Duflos, Dessonnes, Brunot, Alexandre, Granval, Hervé, Dufresne; Mmes Piérat, Dux, de Chauveron, Duflos).

A l'Opéra-Comique, à 8 heures (abonnement, série B), *Carmen* (Mlles Raveau, Coiffier; MM. Lapelletrie, Audoin). Chef d'orchestre : M. A. Catherine.

A l'Odéon, à 8 heures 30 (abonnement, série violette), *la Paix* (MM. Vargas, J. Clément, Saillard, Jacquin; Mmes Andral, Servières, Hébert).

— A l'Opéra :

M. Battistini, de passage à Paris, donnera une représentation unique de *Rigoletto* le lundi 21 février, en soirée.

— Malgré son succès, *Cyrano de Bergerac* ne pourra rester sur l'affiche de la Porte-Saint-Martin que jusqu'au 27 du courant.

La reprise de *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou et M. Emile Moreau, aura lieu le 1er mars, avec Mlle Mistinguett dans le rôle de la maréchale Lefebvre; MM. Magnier, Calmettes, Daragon et Conti dans les autres rôles principaux.

— La Potinière (7, rue Louis-le-Grand). — La jolie comédie de M. Alfred Savoir, *la Huitième femme de Barbe-Bleue*, est acclamée tous les soirs et jouée par Mme Charlotte Lysès et M. Arquillière, Mmes Jane Raymond, Delannoy, MM. Gildès et Jules Berry. Location gratuite. (Téléphone Central : 86-21.)

— Comme nous l'avons annoncé, M. Victor Silvestre, directeur du Vaudeville, prendra possession du théâtre du Gymnase, à la date du lundi 21 février. *Les Ailes brisées*, dont le succès se maintient, quitteront le Vaudeville pour continuer à partir de cette même date (lundi 21 février) leur fructueuse carrière sur la scène du Gymnase. C'est par la 177e que se continueront les représentations des *Ailes brisées*, avec les mêmes décors et les créateurs : Mlle Jeanne Provost, MM. Francen, Joffre, Cousin, etc.

En même temps, l'œuvre de M. Henry Bataille, *la Tendresse*, passera en première représentation au théâtre du Vaudeville.

M. Victor Silvestre, depuis son entrée au Vaudeville, fournit un grand effort artistique.

— Aux Concerts-Colonne. — Samedi 19 février, à 4 h. 3/4, au Châtelet : *Symphonie en fa*, n° 8 (Beethoven); *Poème* pour violon et orchestre (E. Chausson) : M. L. Bellanger; *Rapsodie* sur des thèmes de l'Ukraine, pour piano et orchestre (S. Liapounof) : M. André Salomon; Trois chansons populaires russes : Mme Marie Olénin d'Alheim; *Stenka Razine*, poème symphonique (Glazounof).

Dimanche 20, à 2 h. 1/2 : ouverture de *Coriolan*; *Symphonie en la*, n° 7 (Beethoven); *le Vaisseau fantôme* (Wagner), ouverture; *Tristan et Yseult* : *a*) prélude du 3e acte (cor anglais : M. Paul Brun); *b*) prélude du 1er acte et Mort d'Yseult : Mlle Demougeot; *les Maîtres chanteurs* : *a*) Rêverie de Hans Sachs; *b*) Danse des apprentis; *c*) Marche des corporations; *le Crépuscule des dieux* : *a*) Marche funèbre; *b*) Mort de Brunnhilde : Mlle M. Demougeot.

Les concerts seront dirigés par M. Gabriel Pierné.

— Aux Concerts-Lamoureux (salle Gaveau). — M. Camille Chevillard, qui dirigera le concert, et son excellent orchestre, nous feront entendre la *Symphonie en ut* mineur, de Beethoven; l'ouverture de *Geneviève*, de Schumann; la *Rapsodie cambodgienne*, de Bourgault-Ducoudray, et, en première audition, *Matinée de printemps*, poème symphonique, de D.-Ch. Planchet.

M. Gontran Arcouët, pianiste, exécutera les *Djinns*, de César Franck, et Mme Jeanne Raunay, l'éminente cantatrice, interprétera, en première audition, deux poèmes lyriques, sur des vers de Baudelaire, de M. Marcel Bertrand, et les airs du *Couronnement de Poppée*, de Monteverde, et du *Magnificat*, de Bach.

— MM. Yves Nat, Roger Debonnet et Maurice Maréchal se feront entendre à « Tous les Arts », galerie La-Boétie, 64 *bis*, rue La-Boétie, jeudi prochain, 17 février, à 3 heures de l'après-midi. Au programme, première sonate piano et violon de Fauré, sonate piano et violoncelle de Debussy et troisième trio de Schumann.

Billets à la salle, galerie des Beaux-Arts, 10, rue Auber, chez M. Durand, et au Bureau international de concert.

— A l'Université des « Annales », rue Saint-Georges, 51, demain mercredi à 4 heures, « les Procès célèbres; le Procès de Camille Desmoulins », Conférence par Me Henri-Robert.

SPECTACLES DU MARDI 15 FÉVRIER

Opéra, 8 h. — Bal de gala.
Mercredi : la Valkyrie.
Théâtre-Français, 8 h. — Les Fresnay; Francillon.
Mercredi : les Affaires sont les affaires.
Opéra-Comique, 8 h. — Carmen.
Mercredi : Manon.
Odéon, 8 h. 30. — La Paix.
Mercredi : le Maître de son cœur; la Raquette.
Gaîté-Lyrique, 8 h. — Nelly.
Variétés, 8 h. 30. — Le Roi.
Vaudeville, 8 h. 30. — Les Ailes brisées.
Gymnase, 8 h. 45. — La Rafale.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 45. — Les Grognards.
Porte-St-Martin, 8 h. — Cyrano de Bergerac.
Antoine, 8 h. 45. — L'Inconnu.
Th. de Paris, 8 h. 30. — L'Homme à la rose.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 30. — Phi-Phi.
Châtelet, 8 h. 30. — En l'an 2020.
Renaissance (N, 37-03), 8 h. 45. — La Matrone d'Ephèse.
Palais-Royal, 8 h. 30. — Le Chasseur de chez Maxim's.
Nouvel-Ambigu, 8 h. 45. — L'Homme qui assassina.
Athénée, 8 h. 15. — Le Retour.
Fémina, 8 h. 45. — « La Chauve-Souris », nouv. spect.
Trianon-Lyrique, 8 h. 30. — Le Barbier de Séville.
Mercredi : les Saltimbanques.
Ch.-Elysées, 9 h. — Ballets suédois.
Apollo, 8 h. 30. — La Ceinture de Vénus.
Th. Mogador, 8 h. 30. — Madame l'Archiduc.
Comédie-Montaigne, 8 h. 15. — Le Simoun.
Scala, 8 h. 30. — La Puce à l'oreille.
Capucines, relâche.
Grand-Guignol, 8 h. 30. — La Vipère; Dernier jour; le Beau rôle; le Marquis de Sade; Vive Boulbasse!
Th. des Arts, 8 h. 30. — Lapointe et Ropiteau; Quand vous voudrez; le Temps est un songe.
Th. Moncey, 8 h. 30. — Le Bourgmestre de Stilmonde.
Comédie Marigny, relâche.
Empire, 8 h. 30. — La Bohème.
Edouard-VII, 9 h. — Le Comédien.
Th. Vieux-Colombier, 8 h. — La Nuit des rois.
Michel, 8 h. 45. — Femme de luxe.
Cluny, 8 h. 30. — Le Fruit défendu.
Déjazet, 8 h. 30. — J'veux tromper ma femme.
Cigale, 8 h. 30. — Le Minaret.
Potinière, 9 h. — La 8e Femme de Barbe-Bleue.
Th. Albert-Ier, 8 h. 30. — Le Troisième round.
Fol.-Bergère, 8 h. 30. — L'Amour en folie, revue.
Olympia, 8 h. 30. — Le Phoque comédien : Attractions.
Casino de Paris, 8 h. 15. — Paris qui jazz, revue.
Moulin de la Chanson, 9 h. — L. Boyer, J. Moy, Leoni.
Lune-Rousse, 8 h. 45. Bonnaud, Hyspa, Michel. — Revue.
Nouveau-Cirque, tous les jours, 8 h. 30. — Attractions.
Gaumont-Palace, 8 h. 15. — Les Deux gamines; le Roi de l'argent; le Serment de Pierrot; ballet.
Marivaux (Louvre 06-99), mat. et soir. — Forfaiture; les Deux gamines, Evangéline; Att. : les Malvy Bros.
Omnia-Pathé, à partir de 1 h. 30. — La Treizième chaise; le Comte de Monte-Cristo; Actualités.
Ciné Max Linder (24, bd Poissonnière). — Jack cherche un emploi; Une fête sportive chez les Cow Boys; etc.
Le Colisée (38, Ch.-Elysées). — La Reine des provinces; Jack cherche un emploi; Evangéline.
Jardin d'Acclimatation. — Ouvert tous les jours.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

— On nous écrit :

Le service des contributions directes vient de faire parvenir tout récemment aux commerçants et industriels les avertissements afférents aux impôts cédulaires sur les bénéfices réalisés en 1919.

Le calcul de ces impôts est basé sur les nouvelles dispositions de la loi du 25 juin dernier, c'est-à-dire de 8 0/0 au lieu de 4 50 0/0, comme il a était pratiqué précédemment. La plupart des commerçants et industriels établissant leurs réserves en fin d'année n'ont donc pu, à la fin de l'exercice 1919, que procéder à une réserve de 4 50 0/0 sur leurs bénéfices. Il semble qu'il y a là une rétroactivité de la loi et le cas me paraît intéressant à vous signaler.

Je connais par exemple une société ayant procédé à la liquidation de ses affaires fin 1919 après avoir prévu toutes ses réserves comme il est de bonne gestion. Le liquidateur chargé du règlement du passif ne peut offrir le payement des impôts cédulaires qu'au taux de 4,50 0/0, puisqu'il était impossible à la société de prévoir, en décembre 1919, ou même durant les premières semaines de janvier 1920, que le taux de ces taxes serait porté ultérieurement à 8 0/0. Il semble y avoir là une anomalie. Le fisc est-il justifié en appliquant aux bénéfices de l'année 1919 les dispositions d'une loi votée le 25 juin 1920 ?

Il y a là plus qu'une anomalie; il y a une illégalité commise par le législateur lui-même.

Nécessité.... d'argent n'a pas de loi, objecterat-il. Satisfaites à cette nécessité par des économies et non par des prélèvements irréguliers, réplique le contribuable. La rétroactivité des lois est une mesure révolutionnaire qui crée l'insécurité pour les citoyens.

— Hier, à Genève, 100 francs français cotaient 44 32 1/2; 100 lire, 22 36 1/4; 100 marks, 10 55 »/»; 100 couronnes autrichiennes nouvelles, 1 50 »/»; 100 roubles russes, 1 35 »/»; 100 couronnes tchécoslovaques, 8 05 »/»; 100 marks polonais, 0 80 »/».

— Change de Rio-de-Janeiro, le 14 février : 9 p. 1/2; cours du franc le 12 février, 486 à 500 reis.

LIBRAIRIE

REVUE DES DEUX MONDES

15, rue